

**CERTIFIÉ CONFORME  
LE PRÉSIDENT**

**SAS 2L FINANCES  
44 Impasse des Frênes  
ZA de Dessus le Fier  
74370 ARGONAY**

**Comptes Annuels  
de l'exercice clos au 31/03/2025**

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2L FINANCES</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>					
Adresse de l'entreprise : <b>44 Impasse des Frênes</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>					
Numéro SIRET * <b>8 2 0 2 4 8 8 6 2 0 0 0 1 4</b>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N, clos le, <b>31032025</b>					
		N-1 <b>31032024</b>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA					
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CC			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 434	276	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	492 110	492 110	
Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *	BH	BI					
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	493 544	1 434	492 110	492 386
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BC			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	<b>CREANCES</b>	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	32 042	32 042	
		Autres créances (3)	BZ	CA	149 960	260 787	
	<b>DIVERS</b>	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	15 430	33 265		
<b>Comptes de régularisation</b>	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	197 432	197 432	294 052	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	1A	690 976	1 434	689 542	786 438
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2L FINANCES</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....10 000..... )	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	426 755	449 290
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>91 275</b>	<b>77 465</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	22 110	22 110
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>551 140</b>	<b>559 865</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	242	161
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	101 496	200 517
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 878	1 919
	Dettes fiscales et sociales	DY	34 597	23 791
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	190	184
Compte régul.	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>138 403</b>	<b>226 573</b>
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>689 542</b>	<b>786 438</b>
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	138 403	226 573	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	242	161	

Désignation de l'entreprise : SAS 2L FINANCES		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE	FF		
		FG	386 702	FH	FI	386 702	360 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	386 702	FK	FL	386 702	360 000
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP		3 238
	Autres produits (1) (11)				FQ	9	16
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	<b>386 711</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS		
	Variation de stock (marchandises) *				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	18 883	18 494
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	12 793	8 903
	Salaires et traitements *				FY	154 924	154 808
	Charges sociales (10)				FZ	83 707	87 213
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions			GA	276	478
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	6	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	<b>270 590</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>					GG	<b>116 121</b>	<b>93 359</b>
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	11 442	15 778
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	<b>11 442</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	8 674	11 518
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	<b>8 674</b>	<b>11 518</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	<b>2 768</b>	<b>4 260</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	<b>118 890</b>	<b>97 620</b>

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2L FINANCES</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <b>(IX)</b>		HJ	
Impôts sur les bénéfices * <b>(X)</b>		HK	27 615 20 155
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>398 153 379 033</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>306 878 301 568</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>91 275 77 465</b>
<b>RENVois</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	11 436 15 741
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 238
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) <b>A5</b>	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives <b>A6</b> obligatoires <b>A9</b> dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b> dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

**2L FINANCES**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 10 000 euros**  
**Siège social : ZA de Dessus le Fier**  
**44, impasse des Frênes**  
**Argonay, 74370 ANNECY**  
**820 248 862 RCS ANNECY**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 12 SEPTEMBRE 2025**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 91 275 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	91 275 euros
Prélèvement sur le poste « réserves facultatives » d'une somme de poste ainsi ramené de 426 755 euros à 418 030 euros	8 725 euros
A titre de dividendes Soit 100 euros par action	100 000 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1<sup>er</sup> octobre 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

u

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 mars 2022 :  
100 000 euros, soit 100 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros
- Exercice clos le 31 mars 2023 :  
100 000 euros, soit 100 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros
- Exercice clos le 31 mars 2024 :  
100 000 euros, soit 100 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 septembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
Monsieur Louis-Philippe LOPES DE  
ALMEIDA

